

Conseil Syndical du 1^{er} octobre 2024

Procès-verbal de la séance

L'an deux mille vingt-quatre, et le premier octobre, à 18 heures, les membres du Comité Syndical du POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU HAUT ROUERGUE, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le bâtiment de la Mairie de Laissac-Séverac-Eglise selon la délibération N° 2024-03/002, sous la présidence de M. Jean-Michel LALLE, Président.

Nombre de membres en exercice : 12

Date de convocation : 20/09/2024

Présents :

Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère : Bernard SCHEUER, Jean-Michel LALLE, Eric PICARD, Benoît BARRAL, Nicolas BESSIERE ;
Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac : Christine PRESNE, Hervé LADSOUS, David MINERVA, Alain VIOULAC.

Excusés :

Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère : Jean-Luc CALMELLY, Bernard BOURSINHAC ;
Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac : Christian NAUDAN, Marc BORIES.

Assistés également à la réunion : Charlotte CHARDOURNE, chargée de mission Attractivité – Accueil de nouvelles populations au PETR, Paul ROUX, chargé de mission paysage au PETR, Frédéric STAUT, chargé de mission mobilité et LEADER au PETR, Marie VIGUIER, Directrice du PETR et Cécile SURY, Directrice Générale des Services à la Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac.

Secrétaire de séance : Bernard SCHEUER

Administration générale

- Validation du procès-verbal du 4 juin 2024

Le procès-verbal est validé à l'unanimité (9 voix).

- Choix du lieu pour la tenue du conseil syndical du PETR du Haut Rouergue – 5^{ème} séance de 2024

Les membres du conseil syndical et le président proposent de tenir ces réunions dans des communes du territoire afin de faciliter l'appropriation de l'outil PETR et la diversité du territoire. La commune de Bozouls est proposée avec l'accord de Benoît BARRAL, adjoint à la Mairie de Bozouls pour la tenue du prochain conseil syndical. Le Conseil Syndical adopte à l'unanimité (9 voix) cette délibération. La date est fixée au 3 décembre 2024 à 18h00.

- Approbation du rapport d'activités 2023

Le Président du PETR est tenu de transmettre chaque année un rapport d'activités retraçant les activités du syndicat aux membres de ce syndicat. Le rapport d'activités 2023 comporte :

- Une présentation de contexte du syndicat,
- Une présentation des activités du PETR par thématique.

Afin d'apporter une information claire et transparente à l'ensemble des membres du comité syndical, aux élus du territoire et autres partenaires locaux, il est proposé de prendre acte du rapport annuel du PETR.

Le Président donne lecture du rapport d'activités 2023 du PETR du Haut Rouergue.

Le Président propose d'adopter ce rapport d'activités.

Le conseil syndical valide le rapport d'activités 2023 à l'unanimité (9 voix).

Pour rappel, les Communautés de Communes doivent également délibérer sur ce rapport d'activités dans leurs conseils communautaires.

Ressources humaines

- Présentation de Frédéric STAUT, chargé de mission LEADER et mobilité

Monsieur le Président rappelle que cet été le PETR a procédé au recrutement d'un chargé de mission LEADER et mobilité. Frédéric STAUT a ainsi été choisi parmi les 18 candidats. Il a débuté au PETR le 16 septembre dernier. Le Président invite Frédéric STAUT à se présenter. Après avoir énoncé son parcours universitaire et sa reconversion, ses missions au sein du PETR sont rappelées : la mobilité sur 0,5 ETP avec le suivi des actions de l'appel à projet A vélo 3 et l'animation LEADER sur l'autre mi-temps sur la nouvelle programmation 2023-2027.

Bernard SCHEUER souhaite connaître l'organisation envisagée entre Frédéric STAUT et Marie VIGUIER sur la mission LEADER. Cette dernière sera en charge de l'animation et la détection de projets et Frédéric STAUT accompagnera les porteurs de projets dans le montage des dossiers de demandes de subvention.

- **Autorisation d'utilisation d'un véhicule personnel pour les agents**

Le Président rappelle que le PETR ne dispose pas de véhicule professionnel. Afin que les agents puissent aller sur le terrain et dans les collectivités, il est nécessaire de leur autoriser ces déplacements avec leurs véhicules personnels avec un remboursement des frais. Le conseil syndical adopte à l'unanimité cette délibération (9 voix).

- **Tableau des emplois – octobre 2024**

Suite au recrutement du chargé de mission mobilité et LEADER, le Président présente le nouveau tableau des emplois.

AGENTS CONTRACTUELS DE LA FPT (tous les contrats sont de droit public)							
FILIERE	CATEGORIE	GRADE	NB DE POSTE	POSTE POURVU AU 01/09/24	TEMPS COMPLET	REGIME INDEMNITAIRE	TYPE DE CONTRAT
Administrative	A	Attaché	1	1	1	IFSE	CDD
Administrative	B	Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	1	1	1	IFSE	CDD
Administrative	B	Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	1	0	0		
Administrative	B	Rédacteur principal 2 ^{ème} classe	1	1	1	IFSE	CDD
Administrative	B	Rédacteur	1	1	1	IFSE	CDD

Le Conseil Syndical adopte à l'unanimité (9 voix) cette délibération.

- **Suite à donner au poste de chargé de mission paysage**

Le Président rappelle les missions confiées au chargé de mission paysage. Cette année, l'agent était mis à disposition de la Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère sur 80% de son temps de travail afin d'élaborer avec les services de la collectivité le PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial). Il a accompagné les communes qui le souhaitent à la définition des Zones d'Accélération des ENR. Enfin, dans le temps imparti sur sa mission PETR, il a rédigé la candidature à l'appel à projets de l'Atlas de la Biodiversité Communale et soutenu les communes sur leurs projets en lien avec l'aménagement des centre-bourgs. Il œuvre aussi à la tenue d'une conférence des Maires dédiée à la désimperméabilisation et à la renaturation des cœurs de villages. Le contrat de Paul ROUX prend fin le 31 décembre 2024.

Nicolas BESSIERE souligne le travail de l'agent effectué sur le PCAET et sur la définition des zones d'accélération des énergies renouvelables avec les communes volontaires.

Il est mis en avant la compréhension des enjeux du territoire et son intégration dans les collectivités. Ce poste a aussi donné la possibilité à Paul ROUX de découvrir le milieu politique. Christine PRESNE précise qu'il a bien cerné les différents paysages qui composent ce territoire.

Le Président évoque que si la candidature du PETR est retenue à l'ABC, des fonds seront dédiés au suivi de cette mission sur 3 ans. Ainsi, un agent consacré à cette thématique devra être recruté.

Enfin, il s'agit d'assurer la continuité avec les actions précédentes : suivi du PCAET, accompagnement des collectivités dans la mise en œuvre de leurs projets et dans la transition énergétique.

Dans ce contexte, le Président suggère de renouveler le poste de chargé de mission Paysage pour une durée d'un an.

Benoît BARRAL apprécie d'avoir une continuité sur les missions avec le même agent.

Aussi, après un tour de table, le conseil syndical valide à l'unanimité (9 voix) la reconduction du poste du chargé de mission paysage pour un an sous réserve que la candidature du PETR à l'Atlas de la Biodiversité Communale soit approuvée.

Projet de territoire

- Contractualisations : LEADER

Un INTERGAL organisé par la Région Occitanie s'est tenu le 17 septembre dernier à Carcassonne.

Les dernières actualités LEADER ont été présentées :

- L'outil Europac pour déposer les dossiers est ouvert : il est accessible aux 20 GAL qui ont conventionné (ce n'est pas notre cas). Il est nécessaire d'avoir eu l'aval de la Région pour pouvoir y accéder la première fois.

- Pré-dépôt :

=> Ils ne sont plus permis quand les GAL ont accès à Europac

=> Les porteurs de projets recevront un courrier de la Région, une fois la convention signée avec le GAL, leur stipulant qu'ils ont 3 mois à réception de ce courrier pour déposer une demande d'aide LEADER sur Europac.

Le PETR sera en appui des porteurs de projet pour cette démarche.

- Instruction des dossiers :

=> La Région rappelle qu'il faut en moyenne 2 mois pour instruire un dossier complet

=> Une priorisation est demandée aux GAL avec 2/3 projets par GAL au début seulement

=> Comité de programmation : fixer la date de la réunion en concertation avec la Région

=> Prérequis pour programmer et engager : les conventions de paiement avec les cofinanceurs doivent être signées par l'Autorité de Gestion (AG) et l'Agence de Services et de Paiement (ASP) et le règlement intérieur doit être approuvé par l'ASP.

=> Pour cette programmation, la fin de la réalisation des opérations est fixée au 30/06/2028.

- La suite pour le GAL AOCG : attente du retour de la Région pour les fiches actions, signature de la convention côté Région (d'ici fin 2024), écriture grille sélection, réalisation d'un document synthétique pour les porteurs de projets, écriture du règlement intérieur, mise en place du comité de programmation.

Une prochaine réunion en présentiel avec la Région est programmée en février 2025 avec les Présidents de GAL et les techniciens.

- Contractualisations : Contrat pour la Réussite de la Transition Ecologique

Le 2 juillet dernier, le PETR du Haut Rouergue, ainsi que les autres porteurs de CRTE, étaient invités en Préfecture afin d'évoquer l'évolution du CRTE devenu Contrat de la Réussite de la Transition Ecologique.

Le Gouvernement souhaite réaffirmer la mobilisation de "l'ensemble des acteurs locaux, dont les élus" en matière de transition écologique et rappelle que les contrats pour la réussite de la transition écologique "constituent un outil de travail pertinent et efficace, en particulier dans la perspective de la mise en œuvre de la planification écologique territorialisée et du renforcement de notre politique en faveur de la cohésion des territoires".

L'instruction précise :

- Réaffirmation que les CRTE "deviennent le cadre de travail de droit commun entre l'État et les collectivités territoriales". Ils doivent constituer un "portefeuille vivant" des projets portés par les collectivités du territoire avec le soutien de l'État,

- Fonctions des CRTE : d'organisation de l'action publique locale autour d'un projet de territoire, d'accélération de la transition écologique et d'accompagnement des projets locaux,

- Les CRTE sont la traduction concrète dans chaque territoire des objectifs définis dans le cadre de la COP régionale, avec une dimension "interministérielle et intégratrice forte",

- Un "contrat chapeau", avec la recherche de cohérence entre les CRTE et l'ensemble des contractualisations locales préexistantes,

- Relance rapide de la dynamique CRTE dans les départements,

Avant la fin de l'année, il s'agit de reprendre les CRTE pour tenir compte de la planification écologique issue des Conférences des Parties (COP) et actualiser les plans d'actions. Une signature sera mise en place suite à leur réactualisation avant la fin d'année.

Ainsi, l'Etat sollicite le PETR afin de réaliser une revue de projets pour la fin de mandat pour les collectivités de son territoire.

Le PETR travaille avec les services de l'Etat afin de proposer un atelier avec les communes pour prioriser les projets et les financements possibles via les dispositifs de l'Etat d'ici le 15 novembre 2024.

Nicolas BESSIERE rappelle qu'une commission DETR avec les élus se tient chaque année pour répartir l'enveloppe sur des thématiques. Une interrogation sur l'attribution des fonds vert est soulevée. Le Président met en avant que l'Etat reste aujourd'hui le financeur principal. S'ensuit un débat sur l'allocation du Premier Ministre qui s'est tenue l'après-midi.

- Etude démographique à l'échelle du PETR du Haut Rouergue – Ethics Group

Le Président donne la parole à Charlotte CHADOURNE, chargée de mission Attractivité et nouvelles populations au PETR. Cet été le cabinet Ethics Group et le PETR ont réalisé des ateliers de concertation dans différents bourgs du territoire afin de collecter les témoignages des nouveaux arrivants installés depuis moins de 5 ans.

L'étude a été réalisée entre le 20 mai et le 31 juillet 2024. La communication et le relais d'information de ces ateliers ont été assurés auprès des 38 communes ainsi que sur les réseaux sociaux et auprès des centres sociaux et des Espaces Emploi Formation des 2 Communautés de Communes.

5 ateliers de concertation se sont tenus à Sévérac-d'Aveyron, Entraygues-sur-Truyère, Laissac-Sévérac-l'Eglise, Estaing et Castelnau-de-Mandailles (environ 30 participants au total entre le 29/06 et le 5/07).

Des entretiens individuels ont ensuite été menés en présentiel ou par téléphone par la chargée de mission Accueil et Attractivité du PETR (environ 30 entretiens entre le 05/07 et le 31/07).

Au total 60 participants ont fournis :

- des data générales purement démographiques (âge, sexe, composition du foyer, CSP, lieu de travail...)

- leur ressenti sur les thématiques suivantes :

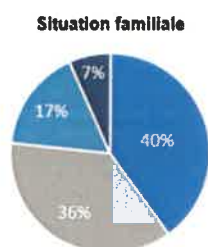
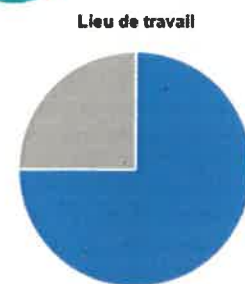
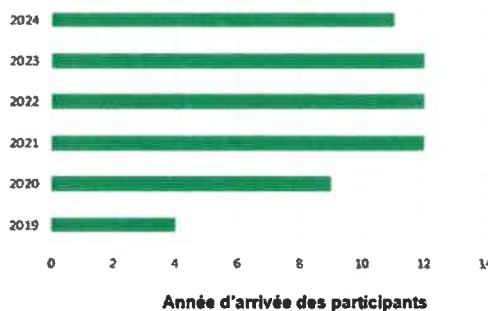
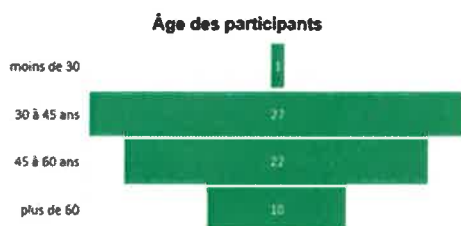
- ✓ Qu'est-ce qui a motivé votre mobilité résidentielle ?
- ✓ Quelle était votre image du territoire avant de vous y installer ?
- ✓ Quelles furent vos impressions sur le territoire une fois installé ?
- ✓ Pour les participants aux ateliers, matérialisation sur une carte des lieux de vie, de travail, de consommation et d'éducation pour ceux ayant des enfants.
- ✓ Quels seraient vos besoins pour améliorer encore votre nouvelle vie ici ?

Une présentation des résultats de l'étude sous forme d'une Conférence des maires est programmée le 7 octobre 2024 de 18h à 20h à Bozouls (Salle du Conseil de la Mairie). Elle sera suivie d'une restitution publique pour les participants et tous les partenaires le 15 octobre à 18h à la Communauté de Communes Comtal Lot Truyère à Espalion.

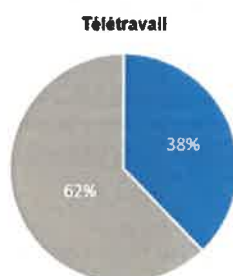
PROFILS DES PARTICIPANTS ÉTUDE 2024



60 PARTICIPANTS



■ En couple sans enfants ■ En couple avec enfants
■ Seul sans enfant ■ Seul avec enfants



■ Oui ■ Non

PARMENION

DEPARTEMENT D'ORIGINE

- 25 % Hérault
- 17 % Île de France
- 10 % Aveyron
- 50 % France entière



Motivations à rejoindre le territoire

1. Qualité de vie et proximité avec la nature
2. Attaches familiales et sociales
3. Opportunités professionnelles ou changement de carrière

La perception du territoire avant l'arrivée

Vision idyllique : Nature, Grands espaces préservés.
Aveyron : Refuge loin du tumulte des villes, calme, convivialité, authenticité.
Possibilité de changer de vie, voire d'être autosuffisant (nourriture, énergie)

Impressions à l'arrivée

Majoritairement positives et en accord avec la perception avant d'arriver sur le territoire.
Une vie paisible, en lien avec la nature et entouré par la culture locale, authentique.
Surprise sur le dynamisme économique et associatif auxquels les nouveaux habitants ne s'attendaient pas.

Les attentes des nouveaux habitants

1. Logement : locatif et achat
2. La mobilité : développement des mobilités douces et des transports en commun
3. Maintien des commerces de proximité
4. Problème d'accès à l'information (culture, commerces, éco)

Hervé LADSOUX souhaite savoir s'il y a eu un effet COVID à l'installation de nouveaux habitants sur notre territoire. Il s'agit plus d'un questionnement de vie qu'un exode urbain. Les personnes interrogées désiraient quitter la ville pour des raisons d'insécurité et de réchauffement climatique en fonction de la zone géographique de provenance. Le 1^{er} département d'où viennent les nouveaux arrivants est l'Hérault. Ainsi l'ADAT est présent sur les salons à Montpellier pour faire la promotion du Département.

Christine PRESNE fait le parallèle avec le tourisme : les départements cités sont ceux aussi qui nous visitent le plus.

Il est constaté aussi une proportion importante de personnes venant du Nord de la France, qui se déplacent par groupe (familles ou amis). L'étude révèle aussi le fantasme de l'autosuffisance à la campagne avec un jardin. L'Aveyron est connu des interrogés car c'était leur destination de vacances ou ils avaient de la famille dans la région.

Il ressort aussi de l'enquête que la promotion autour de la nature, du patrimoine, du bien-vivre et du bien-manger est efficace. Il s'agit maintenant de communiquer sur les possibilités économiques qu'offre le territoire (en cours avec l'ADAT), en effet les participants sont agréablement surpris de la dynamique économique. Le Président souhaite que soit poursuivi le développement économique enclenché sur le PETR. L'étude montre que ce dynamisme ne se voit pas, le rural n'étant pas associé à la vitalité économique, ce que met en avant David MINERVA.

Bernard SCHEUER s'étonne que le volet sécuritaire ne ressorte pas davantage. Il est possible d'en conclure que les personnes ne formulent pas ainsi ce sentiment, ici ce n'est plus une préoccupation.

Hervé LADSOUX se questionne sur les équipements de santé, sont-ils suffisants ? Il apparaît que les nouveaux arrivants sont conscients que le territoire est faiblement pourvu en spécialistes et s'adaptent. L'offre en maisons de santé leur semble appropriée pour le secteur. Le Président met en avant le travail réalisé ces dernières années sur ce volet.

Concernant le logement, Christine PRESNE se demande s'ils trouvent les loyers onéreux. Pas vraiment mais les logements sont souvent dégradés et mal isolés. Sur la partie mobilité, des attentes se font sentir pour améliorer ou créer des aménagements. Le Transport à la Demande reste méconnu. Christine PRESNE et Bernard SCHEUER argumentent en indiquant que ce service est connoté à destination des personnes âgées uniquement alors que ce n'est pas le cas.

Un autre besoin exprimé est la nécessité d'être informé, Facebook n'étant pas l'outil utilisé par les nouveaux habitants. Christine PRESNE trouve surprenant que ces derniers n'utilisent pas les réseaux sociaux pour connaître les événements culturels. Ils n'ont pas les mêmes habitudes, le réflexe reste de consulter les services des Mairies.

Nicolas BESSIERE souhaite savoir la répartition des répondants sur les deux Communautés de Communes. Elle est bien répartie mais la couronne autour de Rodez est moins représentée.

Nicolas BESSIERE témoigne que certains nouveaux arrivants ne désirent pas se lier au village. Ils sont très demandeurs et consommateurs.

Charlotte CHADOURNE indique qu'elle a contacté les personnes ayant été interviewées en 2018 pour connaître leur situation aujourd'hui. 20 personnes ont répondu et sont encore ici. Certains sont devenus propriétaires depuis ou ont déménagé dans des communes limitrophes. Christine PRESNE remarque que les maisons se vendent mieux ces derniers temps. Nicolas BESSIERE renchérit que le fait que l'immobilier ancien repart mais pas les constructions neuves.

Questions diverses

- Villages d'Avenir

Le PETR a rencontré M. ROUY, référent pour les communes Villages d'Avenir de l'arrondissement de Rodez.

Pour rappel, sur le territoire, les communes désignées Villages d'Avenir sont :

- Le Fel
- Golinhac
- Campuac
- Espeyrac
- Sébrazac
- Estaing
- Le Nayrac
- Saint-Côme-d'Olt
- La Loubière
- Montrozier
- Campagnac
- Saint-Laurent-d'Olt
- Saint-Saturnin-de-Lenne

Il a été à la rencontre des différents bourgs afin d'identifier les projets qui pourraient rentrer dans le cadre de Villages d'Avenir.

Le PETR est associé sur des projets en lien avec ses missions et pour le montage financier.

A ce jour, le projet « Reconquête des terrasses et installation de nouveaux vigneron dans un triple objectif de réouverture de l'espace, attractivité touristique et développement des circuits courts » au Fel a été répertorié et le PETR sera partie prenante notamment pour la mission paysage.

Alain VIOULAC apporte son témoignage avec son projet de requalification des berges du Lot. Le bureau d'études mandaté sera pris en charge par l'ANCT, une réunion a eu lieu dernièrement avec l'ARS, le Département et la DDT.

Bernard SCHEUER partage aussi son expérience de village d'Avenir avec un travail sur les balcons sur centre-ville. Les locations des bâtiments anciens sont plus difficiles car les personnes sont à la recherche d'un extérieur ou d'une terrasse. La Mairie avait

débuté une réflexion avec l'ABF sur ce sujet. Il s'agirait d'établir une charte pour les terrasses ou extensions de balcons, cela pourrait être une solution pour les bâtis anciens. Christine PRESNE est intéressée par cette démarche.

Alain VIOLAC indique que les communes répertoriées villages d'Avenir doivent être partie prenante du dispositif et s'engager auprès de l'Etat. Nicolas BESSIERE rappelle qu'il avait interrogé la Préfecture sur les critères pour être retenus villages d'Avenir.

- **Budget 2025**

Le Président informe que le PETR s'est penché sur le budget prévisionnel 2025. Pour rappel, ce dernier sera imputé d'une enveloppe de 40 000€, animation LEADER, non pourvue par le PNR Aubrac gestionnaire du Programme 2014-2022.

Il s'agit d'assurer les missions engagées au travers des divers appels à projets : Attractivité, mobilité, contractualisations et si le dossier est approuvé, celui de l'Atlas de Biodiversité Communale. Ce qui engendrera des dépenses sur 2025-2026 dans l'attente du versement des différentes subventions.

Le Président évoque la possibilité d'une augmentation des cotisations l'année prochaine.

- **Calendrier**

- Rencontre avec Mme Ortet le 3 octobre

- Rdv avec le Labo d'Aqui sur la thématique de la mobilité le 4 octobre

- Conférence des Maires sur la restitution des ateliers de concertation avec les nouveaux arrivants le 7 octobre à 18h00 à la Mairie à Bozouls

- Restitution publique sur les ateliers de concertation avec les nouveaux arrivants le 15 octobre à 18h00 à la Communauté de Communes Comtal Lot Truyère

- **Sur les traces des moines d'Aubrac**

Christine PRESNE rappelle la genèse de ce projet : le pont de Lavernhe entre Bertholène et Gabriac qui à partir du XII^{ème} siècle servait de circulation pour la nourriture et les produits à l'hôpital d'Aubrac depuis les Bourrines.

Ce projet réunit 7 communes, 3 Communautés de Communes, sur un itinéraire d'environ 60 km.

L'idée est de créer un label qui donne une identité aux communes traversées par le chemin. Il s'agit également de créer un produit comme les Sentiers de l'Imaginaire.

Nicolas BESSIERE explique le choix d'une structuration simple entre les communes sous forme d'entente.

Un prestataire a été recruté pour la partie collecte de documents et d'archives sur ce thème et aussi pour la proposition de supports d'interprétation et la rédaction des différents textes.

- **Quilodrome de Campuac**

David MINERVA souhaite savoir la position du PETR sur la rénovation du quilodrome de Campuac. Le Président indique que les services du PETR accompagnent la commune sur la recherche de financements.

L'ordre du jour étant épuisé, et en l'absence de questions, la séance est levée à 19h42.

Affiché le :

Le Secrétaire de séance
Bernard SCHEUER



A blue circular official stamp of the PETR du Haut Rouergue is partially obscured by a large, loopy handwritten signature in blue ink.

Le Président,
Jean-Michel LALLE



A blue circular official stamp of the PETR du Haut Rouergue is partially obscured by a large, loopy handwritten signature in blue ink.